



Nouvelle vie loin du père de mes enfants

Par **fabiola37**, le **06/03/2008** à **19:49**

Bonsoir,

Je suis séparée depuis quelques années du père de mes deux enfants et aujourd'hui je souhaiterais pouvoir emménager avec mon nouveau compagnon.

Le seul hic, c'est que nous sommes de deux régions différentes, moi en Touraine et lui en Bretagne. Il a un job stable et bien payé et c'est pour cela que nous aimerions que je puisse aller vivre avec lui en Bretagne.

Le père de mes enfants peut-il s'opposer à ce que je parte aussi loin ?

Quels seraient ses droits dans ce cas ?

Faut-il obligatoirement passer devant le JAF ?

Merci beaucoup pour vos réponses.